

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 3 Septembre 2013

Le conseil d'administration du MPCC s'est réuni à l'Hôtel SHERATON CDG le Mardi 3 septembre 2013

Sont présents outre les membres du CA du MPCC :

- Thierry HUGUENIN pour la Française des jeux.
- Marc FREDERIX, pour la Loterie Nationale BELGE
- Christophe LAVERGNE, représentant la FFC
- les organisateurs en la personne de Jean-François PESCHEUX pour ASO ès qualité de Secrétaire général de l'AIOCC.

Le MPCC est donc à cet égard la première association internationale qui accueille toutes les parties prenantes du cyclisme professionnel.

Les membres ont constatés que toutes les équipes ont respecté les règles édictées par le règlement interne à MPCC, y compris l'équipe RUSVELO qui a expliqué les décisions prises en interne.

Dans le cadre de la santé, 270 contrôles de la cortisolémie ont été organisés à ce jour en collaboration avec Ligue du cyclisme français, la Fédération Française de Cyclisme et MPCC, sur Paris-Nice, les 4 jours de Dunkerque, le Dauphiné Libéré et le Tour de France (2 fois).

Ces contrôles concernent uniquement les coureurs des équipes membres MPCC.

A l'approche de l'élection à la présidence de l'UCI, le Conseil d'administration de MPCC, souhaite connaître les intentions personnelles des 2 candidats à cette élection, notamment :

- à l'égard de notre Mouvement quant aux règles sportives et éthiques qui le dirigent
- sur l'augmentation des sanctions (4ans minimum à la première infraction pour les produits dits « lourds »)
- sur l'auto-suspension des équipes
- sur le retour à une réglementation sur les corticoïdes.

L'assemblée générale MPCC aura lieu le mardi 22 Octobre à Paris. Il sera aussi organisé à cette occasion une réunion des médecins responsables des équipes et des sponsors membre MPCC.

Pour tout complément d'information : <http://www.mpcc.fr>